

**Extrait de Mémoires sur l'emploi de l'iodure de potassium pour combattre les affections saturnines, mercurielles et les accidents consécutifs de la syphilis / par M. Melsens.**

**Contributors**

Melsens, Louis Henri Frédéric, 1814-1886.  
Hairion, Monsieur.  
Thiry, Monsieur.  
Académie royale de médecine de Belgique.  
University of Glasgow. Library

**Publication/Creation**

Bruxelles : Librairie de Henri Manceaux, 1866.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/acnxhhsv>

**Provider**

University of Glasgow

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The University of Glasgow Library. The original may be consulted at The University of Glasgow Library. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

EXTRAIT DE MÉMOIRES  
DE L'IODURE DE POTASSIUM

LES AFFECTIONS SYPHILITIQUES MÉRITIÈRES

DE M. LE D<sup>U</sup>CHE DE SASSINI

EXTRAIT DE MÉMOIRES

SUR L'EMPLOI

**DE L'IODURE DE POTASSIUM.**

PAR M. LE D<sup>U</sup>CHE DE SASSINI

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PARIS, CHEZ M. DEBAY, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Bibliothèque

DE LA MÈRE, N° 10

EXTRAIT DE MÉMOIRES  
—  
EXTRAIT DE MÉMOIRES

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

DE L'IODURE DE POTASSIUM —  
DE L'IODURE DE POTASSIUM.

20

EXTRAIT DE MÉMOIRES  
SUR L'EMPLOI  
DE L'IODURE DE POTASSIUM

POUR COMBATTRE  
LES AFFECTIONS SATURNINES, MERCURIELLES

et

LES ACCIDENTS CONSÉCUTIFS DE LA SYPHILIS

PAR

M. MELSENS,

Membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, de la Société Philomatique de Paris,  
Examineur permanent à l'École militaire,  
Professeur de chimie et de physique à l'École de médecine vétérinaire de Bruxelles.

—

(Résumé des travaux de M. Jos. Hermann, Lorinser, etc., sur la syphilis.)

—

(RAPPORT DE MM. HAIRION ET THIRY.)

—————

(Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*,  
deuxième série, tome IX, n° 5.)

—————

BRUXELLES,  
LIBRAIRIE DE HENRI MANCEAUX,  
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE,  
Rue de l'Étuve, 20.

—  
1866

EXTRAIT DE MÉMOIRES

PAR L'AUTEUR

DE L'IODURE DE POTASSIUM

DE L'ÉTUDE

DES AFFECTIONS SATURNINES, MERCURIELLES

ET

DES ACCIDENTS CONSÉQUENTS DE LA SYPHILIS

PAR

M. MEISSNER,

Médecin de l'Académie royale des Sciences de Belgique, de la Société royale de Médecine de Liège, et de l'Académie de Médecine de Paris. Docteur en Médecine, et ancien professeur de Clinique à l'École de Médecine de Liège.

PAR

(Révisé des tirages de M. Joz. Hermann, Lohman, etc., sur la syphilis.)

PAR

(RAPPORT DE MM. HANSON ET THIRY.)

—————

(Extrait du Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, douzième année, tome IX, no 3.)

—————

BRUXELLES,

LIBRAIRIE DE HENRI MARCHAL,

impasse de l'Église, no 10, au-dessous de la tour de la Minerve.

Paris de l'Étranger, no 10.

1866

EXTRAIT DE MÉMOIRES  
SUR L'EMPLOI  
DE L'IODURE DE POTASSIUM

POUR COMBATTRE

LES AFFECTIONS SATURNINES

mercurielles et les accidents consécutifs de la syphilis (1).



(EXTRAIT PAR L'AUTEUR.)

§ 1. *Personnes qui sont exposées aux intoxications saturnines et mercurielles.*

Je me suis occupé dès 1843 de l'action thérapeutique de l'iodure de potassium dans les maladies chroniques provoquées par les composés métalliques vénéneux et principalement par ceux de plomb et de mercure ; les premières expériences ont été faites avec M. le docteur Natalis Guillot, professeur à l'École de médecine de Paris. (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 1844 ; t. XVIII, p. 522.)

On sait que les personnes exposées aux émanations plombiques constituent une classe assez nombreuse de travailleurs : les fabricants de minium, de massicot, de poteries communes, de céruse, de papiers peints, de papier-carton et principalement de carton glacé, de couleurs broyées, les ouvriers chargés de la révivification des cendres de plomb, ceux qui préparent le métal des caractères d'imprimerie, les fabricants de plomb de chasse, de plomb laminé ou de tubes de plomb, les dentellières ; ajoutons qu'on a vu le plomb métal-

(1) Premier mémoire. — *Annales de Chimie et de physique*, 5<sup>e</sup> série, tome XXVI, 1849.

Deuxième mémoire. — *Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie royale de Belgique*, tome XVII, coll. in-8<sup>o</sup>, 1865.

lique employé comme lest dans les métiers à la Jacquart occasionner des accidents; on pourrait étendre la liste qui précède, car elle n'est pas complète; de plus, quand on examine les usages du plomb ou de ses composés, pour les tuyaux de conduite pour l'eau et les pompes à bière, les enveloppes d'aliments ou de conserves, la vaisselle commune vernie au plomb, les cosmétiques, les médicaments, etc..., on arrive encore à trouver des causes nombreuses d'empoisonnement ou de maladie.

Les personnes soumises aux intoxications mercurielles sont principalement : les doreurs, les étameurs de glace ou miroitiers, les chapeliers, les fabricants de baromètres et de thermomètres, et ceux qui s'occupent spécialement des composés de mercure, comme le vermillon, le cinabre et les ouvriers des mines de mercure; les composés de ce métal s'emploient, mais rarement, dans certains cosmétiques par exemple; par contre, on en fait un usage considérable en médecine et particulièrement dans les affections syphilitiques; dans beaucoup de cas on peut guérir la syphilis, mais aussi provoquer les symptômes de l'hydrargyrie, si le mercure a été mal administré ou si on en a fait un usage immodéré.

§ 2. *Principes de la médication iodurée. — Innocuité de l'iodure de potassium; son mode d'action dans les accidents consécutifs de la syphilis.*

La médication par l'iodure de potassium repose sur la propriété que ce corps possède de rendre solubles les composés métalliques que l'économie peut garder et d'en provoquer l'excrétion à l'état d'iodures doubles associés à des matières albuminoïdes, forme sous laquelle ils s'éliminent avec la plus grande facilité par les urines.

On démontre très-facilement que tous les composés de mercure qui peuvent se réaliser dans l'économie, sont solubles dans l'iodure de potassium, que le mercure métallique lui-même s'y dissout et que la présence des matières organiques n'empêche pas cette dissolution.

L'innocuité de l'iodure de potassium administré, même à haute dose et pendant longtemps, à une personne non préalablement soumise à une intoxication métallique, a été prouvée par l'expérience directe sur une personne saine ; mais ce médicament, inoffensif par lui-même, peut offrir des dangers s'il rencontre dans l'économie des composés métalliques inertes fixés, qu'il peut rendre solubles ou actifs.

J'ai discuté dès 1849 l'action de l'iodure de potassium lorsqu'il est administré contre les accidents consécutifs des maladies syphilitiques préalablement traitées par le mercure ; l'action dépend, selon moi, de la présence ou de l'absence du mercure dans l'organisme.

Me basant sur les cures que j'ai opérées, sur des expériences de chimie, je suis conduit à admettre que certains médicaments agissent par eux-mêmes, mais qu'ils peuvent agir en même temps par les matériaux qu'ils rencontrent dans l'économie ; qu'il s'agisse du traitement d'une affection chronique saturnine ou mercurielle, qu'il s'agisse de la guérison d'une affection quelconque chez un malade dont l'organisme peut contenir du plomb ou du mercure, on voit par ce qui précède que la guérison ne s'obtient qu'à la condition de provoquer un empoisonnement préalable, que le médecin est complètement le maître de diriger d'après la force de résistance des malades.

J'ai prouvé par des expériences directes dans quels cas et pourquoi on remarque une aggravation de symptômes



lorsqu'on administre l'iodure de potassium à des chiens qui sont sous l'influence d'une intoxication plombique ou mercurielle.

§ 3. *Théorie de l'élimination des métaux vénéneux sous l'influence de l'administration de l'iodure de potassium. — Permanence de la guérison après la cure. — Nécessité de l'emploi d'un sel pur; adjuvants à conseiller. — Effets de l'iodate de potassium. — Son emploi en médecine. — Précautions à prendre au début d'un traitement par l'iodure de potassium. — Succédanés de ce sel.*

La théorie que j'ai proposée au sujet de l'élimination des métaux est fondée sur la présence du mercure que l'on rencontre dans l'urine pendant la cure et sur sa disparition après la cure.

Les principes qui me guident diffèrent donc essentiellement de ce que l'on admettait et de ce que l'on pratiquait auparavant; en effet, on cherchait à rendre le poison insoluble; au contraire, je le rends soluble et je l'associe à un corps que l'économie expulse avec la plus grande facilité.

Les deux mémoires renferment un historique succinct des cures dont j'ai été témoin et dont j'ai suivi avec attention toutes les phases; mais j'ose déclarer avec assurance que *tous les malades sans exception aucune*, sont soulagés de suite et guérissent; parfois cependant la guérison est lente.

J'ai revu en 1864 des ouvriers que j'avais guéri du tremblement mercuriel en 1849 et dont la santé ne laisse actuellement rien à désirer. L'un d'eux est devenu père de quatre enfants après sa guérison et j'ai constaté sur ce dernier que la médication iodurée suivie de la guérison du père a eu une

influence heureuse sur la constitution et la santé des enfants ; père de neuf enfants, l'ouvrier n'a perdu que celui qui avait été conçu pendant sa maladie ; tous ceux qui sont nés après sa guérison jouissent d'une bonne santé, comme leurs aînés.

Quand on traite des maladies métalliques réelles et qu'elles ne sont pas compliquées par d'autres affections, on se trouve placé par leur nature même, sur un terrain que les maladies ordinaires ne peuvent offrir au médecin : en effet, la guérison est une opération chimique qui a la certitude des expériences chimiques ordinaires, et bien qu'elle soit faite sur un animal vivant, cette expérience se passe sous l'influence de la vie, comme elle se passerait dans un vase de laboratoire.

J'ai traité dans différents paragraphes la question de l'innocuité de l'iodure de potassium *pur* ; les expériences directes viennent à l'appui des preuves médicales ; leur ensemble prouve, sans contestation possible, qu'il n'existe pas d'affection comme celle à laquelle on a donné le nom *d'iodisme constitutionnel*.

Je crois avoir prouvé que l'administration même prolongée de l'iodure de potassium n'entraîne à aucun désagrément sérieux ; il arrive parfois du malaise, un peu d'amaigrissement momentané, mais tous les symptômes disparaissent rapidement lorsqu'on cesse l'administration du sel.

Il est un point que je regarde comme essentiel : il faut que le sel soit *absolument pur* ou au moins débarrassé de composés d'acides oxygénés de l'iode.

Je conseille donc aux médecins et aux pharmaciens principalement de n'administrer le sel qu'après l'avoir calciné, soit seul, soit avec une faible dose de carbonate de potassium ou de sodium ; souvent je le calcine avec de la limaille de fer ou des pointes de Paris et je laisse le fer en contact avec la dissolution dont le malade se sert. Pour être certain que

l'iodure sera toléré par les malades, on peut même y ajouter des sulfures alcalins en petite quantité, car, indépendamment d'autres causes extérieures, on peut attribuer à la présence des sulfures l'efficacité plus grande de l'iodure de potassium lorsqu'il est administré en dissolution dans les eaux des villes de bains d'eaux sulfureuses, comme Aix-la-Chapelle, Aix-les-Bains, Bagnères, etc., etc., je pense que les médecins de nos villes feraient bien, dans beaucoup de cas, de se placer dans les conditions des médecins de ces eaux, en administrant l'iodure de potassium en dissolution avec l'hydrogène sulfuré ou les sulfures qui décomposent les composés oxydés de l'iode en les ramenant à l'état d'iodures.

On m'a dit plusieurs fois que des malades ne supportaient pas la médication iodurée; je conseille aux médecins de la faire prendre dans de la bière, de préférence la moins acide possible; il y a dans nos bières belges des matières dont la présence est incompatible avec les sels à acides oxygénés de l'iode; ces matières décomposeraient l'iodate s'il y en avait dans l'iodure administré.

L'expérience prouve que l'iodate est un poison violent qui se transforme en iodure pendant son passage dans l'économie; les chiens périssent très-vite sous l'influence de l'administration de ce sel.

En discutant l'effet de l'iodate de potassium dans l'économie, j'ai été amené à proposer l'emploi de ce corps dans quelques affections et principalement celles dans lesquelles on a cru obtenir de bons résultats par l'emploi du chlorate de potassium, les angines, par exemple; je crois qu'on pourrait s'en servir très-utilement comme un faible caustique dont l'action serait toute spéciale.

Si l'emploi de l'iodure *absolument pur* dans les maladies

métalliques chroniques est des plus simples et n'entraîne à aucun désagrément, il n'en est pas moins vrai que le médecin doit être prudent au début de l'administration ; il est indispensable de commencer à faible dose, un demi-gramme ou un gramme par jour.

On a observé des cas dans lesquels des doses, même faibles (un gramme par jour), avaient amené des symptômes assez graves ; dans d'autres cas la réaction occasionne des douleurs intenses, quand le malade exagère la dose d'iodure.

Quand le traitement a été commencé avec prudence et à faible dose, on peut laisser prendre la potion du jour à la guise du patient, dans de l'eau, dans de la bière, dans des tisanes, même dans sa nourriture, sa soupe, etc. J'ai toujours recommandé spécialement de ne pas prendre des mets acides, préparés au vinaigre, de l'oseille, etc., et j'engage tous les malades indistinctement de chercher à consommer autant de sel marin qu'ils peuvent ; il me paraît qu'on réalise ainsi deux conditions favorables : 1° le sel marin peut être considéré comme succédané de l'iodure de potassium ; 2° il fait, dit-on, consommer plus de boisson ; il intervient donc de deux façons dans la cure, que l'on peut appeler *le lavage de l'économie* ; ce lavage peut même se faire par des lavements d'iodure de potassium, etc.

J'ai principalement fait usage de l'iodure de potassium et de l'iodure de fer ; une fois qu'on a constaté la marche de la maladie et la dose qui est supportée par le malade, on peut sans danger laisser celui-ci s'administrer ses doses comme il l'entend ; mais j'ai toujours trouvé bon de les lui faire augmenter graduellement ; on peut sans inconvénient les porter à cinq ou six grammes par jour et même au delà. Après dix ou quinze jours, je me trouve bien de laisser au malade quel-

ques jours de repos, pour recommencer ensuite l'administration en recommençant par deux ou trois grammes pendant les trois ou quatre premiers jours, augmentant ensuite de nouveau graduellement, mais plus rapidement qu'au début.

Je recommande aux malades de ne pas pousser la dose jusqu'à en être incommodé ; souvent, dans les premiers temps de la cure les patients ont des céphalalgies ; il est bon de les engager à rester un peu au-dessous de la dose qui les produit, ou au moins de ne plus l'élever. On finit la cure en diminuant successivement les doses.

Un traitement bien fait exige environ 300 grammes d'iodure de potassium ; mais on peut aller bien au delà, surtout pour les maladies très-anciennes et graves.

La cure complète ne doit, en effet, être atteinte que lorsque l'urine des malades ne contient plus de mercure dans les affections mercurielles et ne renferme plus de traces de plomb dans les affections saturnines.

La théorie de l'action de l'iodure de potassium conduit à admettre que tous les sels alcalins haloïdiques et tous les sels oxygénés capables de se transformer en sels haloïdiques, peuvent être au point de vue chimique, considérés comme étant des succédanés de l'iodure de potassium ; les chlorures, les bromures, les iodures de métaux alcalins et terreux, potassium, sodium, calcium, magnésium, et ceux de manganèse et de fer, comme aussi les chlorates, chlorites, etc., de ces métaux, jouiront, à titres différents, des propriétés chimiques sur lesquelles se fonde la théorie, les uns directement, les autres après les transformations qui s'opèrent au contact des liquides de l'économie, d'autres enfin à la suite de doubles décompositions ; en dernière analyse, l'action plus ou moins modifiée, restera la même quant au fond et au résul-

tat; la nature du métal combiné à l'élément ou au radical électro-négatif pourra intervenir de son côté, mais en somme tous les iodures, etc., tendront toujours à rendre solubles les composés métalliques que l'économie peut garder, et à en faciliter l'excrétion en les associant à un corps qu'elle puisse éliminer avec la plus grande facilité.

Quoi qu'il en soit, me basant sur les cures que j'ai opérées, je pense qu'on peut raisonnablement admettre que les empoisonnements métalliques chroniques sont toujours guérissables complètement, quand on les combat chez des individus dont certains organes essentiels ne sont pas frappés de mort.

Je me suis demandé si les usages nombreux des métaux dans les ustensiles de l'économie domestique n'occasionnent pas souvent des phénomènes morbides dus à des intoxications métalliques; or, ces affections prennent des formes très-variées, et par le fait on s'expliquerait comment les iodures ont été tant préconisés, et pourquoi la médication iodurée est si souvent administrée avec succès.

J'ai montré, par des expériences directes, l'heureuse influence de l'administration de l'iodure de potassium dans les intoxications dues au zinc et j'appelle l'attention des conseils de salubrité sur les appareils destinés aux brasseries; on en fabrique en tôle galvanisée, lorsqu'on ne va pas, comme je l'ai constaté à Bruxelles, jusqu'à employer le zinc en nature.

§ 4. *Expériences faites à Vienne sur l'élimination du plomb et aux mines de mercure d'Idria. — Composés de plomb inactifs dans l'économie.*

Une grande partie du chapitre II de mon deuxième mémoire a été consacrée à la relation des expériences faites aux

mines de mercure d'Idria, en Autriche, conformément à une ordonnance émanée du ministère R. et I. de l'agriculture et des mines et j'ai cru pouvoir me permettre de prendre comme titre du § XX, une citation textuelle empruntée à un document imprimé par un savant docteur de Vienne, M. Joseff Hermann : *Les succès éclatants que M. le docteur Gerbez obtient chez ses nombreux malades, prouvent que l'iodure de potassium joue le rôle principal dans la médication et que ce médicament est un anti-mercuriel parfait.*

Deux autres savants professeurs, MM. Oettinger et Kletzinsky ont, entre autres, fait des expériences sur les affections saturnines et leurs résultats concordent avec les miens ; mais les savants viennois ont en outre constaté expérimentalement l'élimination du plomb par les urines sous l'influence de l'administration de l'iodure de potassium. Le titre du § XXI du mémoire est emprunté au travail de ces savants : *La guérison de la colique saturnine n'est pas accompagnée de la guérison de la cachexie saturnine ; l'iodure de potassium guérit la dyscrasie due à l'intoxication saturnine.*

J'ai été conduit à discuter quelques observations purement médicales, qui m'avaient été communiquées par des médecins praticiens et l'une d'elles par M. le docteur Hairion, afin de montrer qu'il peut se présenter des cas dans lesquels les composés de plomb peuvent rester inactifs dans l'économie ; mais que ces composés, susceptibles d'être rendus à l'économie ou de rentrer dans le torrent de la circulation par suite de certains phénomènes vitaux, sont capables de devenir nuisibles, d'inertes qu'ils étaient d'abord.

§ 5. *Théorie de l'action de l'iodure de potassium employé pour combattre les accidents consécutifs de la syphilis. — Modes proposés pour l'administration des mercuriaux solubles et insolubles.*

Je traite ensuite la question des accidents consécutifs de la syphilis et je résume, à ce sujet ce que j'ai déjà dit il y a une quinzaine d'années : *je fis voir que l'action de l'iodure de potassium pouvait se comprendre de deux façons : 1° le malade sans prendre du mercure est cependant soumis à une médication mercurielle, par la transformation des composés de mercure que son économie a pu garder à l'état latent; 2° l'iodure de potassium, en amenant ces composés transformés à l'urine, agit donc comme si l'on administrait une médication mercurielle; mais il a en outre, l'avantage de débarrasser l'économie du mercure qu'elle aurait pu retenir et qui à un moment donné peut y amener des troubles graves. L'iodure de potassium joue donc deux rôles distincts en même temps; c'est une lame à deux tranchants, si l'on peut s'exprimer ainsi, ou mieux c'est un médicament à double effet; indépendamment, bien entendu, du rôle spécifique et antisiphilitique que quelques médecins lui attribuent; en admettant cette dernière hypothèse, son rôle serait triple.*

J'ai nécessairement été amené à des conséquences qui sont d'accord avec les prémisses; l'application rationnelle de la chimie à l'art de guérir m'a conduit à poser un principe qui consiste en définitive à dire : *il faut guérir la maladie du remède, soit actuellement, soit dans l'avenir.*

Sans prendre définitivement parti pour l'une ou l'autre des opinions qui divisent les médecins, j'ai cru pouvoir me permettre de discuter quelques formes de médications mer-



curielles et de proposer comme moyen de concilier les opinions des médecins *mercurialistes* et *anti-mercurialistes*, de prescrire les mercuriaux sous forme soluble et en dissolution dans l'iodure de potassium en excès; et enfin terminer la cure par l'iodure de potassium seul. Il me semble qu'on applique de cette façon des moyens simples qui réalisent des conditions logiques et naturelles en guérissant la syphilis et en débarrassant l'économie du mercure nuisible.

Tout en m'imposant une certaine réserve dans ces graves questions du domaine de la médecine appliquée ou pratique, je crois cependant pouvoir avancer ce qui précède; en effet, il est incontestable que les accidents consécutifs disparaissent sous l'influence de l'administration de l'iodure de potassium. Or, ces accidents sont considérés comme syphilitiques par la plupart des médecins; il est incontestable aussi qu'ils se produisent souvent chez des malades préalablement traités par les mercuriaux, et que ceux-ci guérissent aussi par la même médication; il me semble qu'on reste logique et qu'on suit une voie naturelle en introduisant dès le début de la cure un moyen auquel on aura nécessairement recours plus tard, s'il survient des accidents consécutifs.

Il ne m'appartient pas de discuter toutes les formes sous lesquelles on administre des composés insolubles de mercure; mais il paraît incontestable que tous passent en plus ou moins grande quantité à l'état soluble, et que c'est sous cette forme qu'ils interviennent dans les phénomènes qu'ils provoquent dans l'économie.

Mais il est un point sur lequel l'attention n'a pas été portée assez rigoureusement.

En effet, l'estomac n'absorbe que les liquides ou les corps solubles dans les liquides qu'on y introduit ou les sucs qu'il

sécète; il se peut qu'il y ait des cas pour lesquels il serait désirable de faire pénétrer la médication mercurielle dans l'économie à l'état insoluble, de division extrême ou de suspension, à la façon des matières grasses; en un mot de le faire pénétrer dans l'économie par la voie intestinale.

Plusieurs moyens peuvent être utilisés. S'il s'agit des mercuriaux, par exemple, on peut les administrer en lavement, en dissolution dans l'iodure de potassium ou ses succédanés, le sel marin entre autres; mais il y aurait un moyen qui permettrait d'utiliser une plus grande longueur du canal intestinal et qui consisterait à suspendre un savon de mercure dans des huiles comestibles, l'huile d'olives, l'huile de foie de morue, le beurre, etc. Ce qui n'empêcherait pas, à la suite de cette première administration, l'usage de l'iodure de potassium, chargé d'éconduire l'excès de mercure amené au sang par suite de l'absorption qui se fait dans tout le parcours du canal intestinal.

§ 6. *Analyse des principes exposés par M. Joseff Hermann sur la syphilis; leurs rapports avec les principes et les expériences de M. Melsens.*

Depuis la publication de mon deuxième mémoire, M. Joseff Hermann a fait paraître un ouvrage : *Les maladies mercurielles et leurs rapports avec la syphilis. (Die Mercurial-Krankheiten und deren Verhältniss zur Lustseuche von Joseff Hermann, etc., 1865, Verlag von L. W. Siedel Sohn. Wien.)*

J'ai pensé qu'il pouvait être utile de faire connaître ici les traits principaux de ce travail.

\* Dans l'avant-propos de ce livre, M. Hermann pose nettement les principes qui l'ont guidé dans les expériences faites à

L'hôpital de Wieden, à Vienne, du 15 février au 17 octobre 1856, sous le contrôle de six docteurs en médecine et avec l'aide d'un professeur de chimie; ces principes sont les suivants :

1° *Le mercure n'est pas et n'a jamais été un médicament contre la syphilis.*

2° *Il n'y a pas de syphilis constitutionnelle.*

3° *Toutes les formes de maladie que l'on comprend sous la dénomination (Begriff) de syphilis constitutionnelle sont des actions du mercure.*

Les résultats des expériences citées à l'appui des principes ci-dessus se sont concentrés sur deux points principaux, que voici :

1° *On peut guérir toute syphilis, même sous la forme la plus grave, sans employer les mercuriaux.*

2° *La découverte de Melsens, l'élimination du mercure par les sécrétions sous l'influence de l'administration de l'iodure de potassium, constitue la base scientifique qui vérifie le diagnostic attribuant à l'hydrargyrie les affections que l'on a attribué jusqu'à présent à la syphilis constitutionnelle.*

M. Hermann rappelle les observations exactes de MM. Lorinser, celles de M. Keller, dans les verreries, les fabriques de miroirs en Bohême et à l'hôpital des syphilitiques à Portoré et celles du docteur Gerbez, médecin des mines de mercure d'Idria.

Le livre de M. Hermann constitue un système naturel et nouveau de syphilidologie et une classification systématique des maladies mercurielles.

En 1858, M. Hermann a été chargé d'un service de syphilitiques et de maladies de la peau à l'hôpital Wieden; indépendamment des observations de sa pratique privée, il donne

une statistique portant sur 7,796 malades, dont 2,333 hommes  
5,463 femmes.

6,961	Cas de syphilis primitive et ses formes consécutives ( <i>folgeformen</i> ).
255	Cas de dyscrasie, dans lesquels la syphilis était rem- placée par la scrofule, la tuberculose, le scorbut et l'hydrargyrie.
525	Cas d'hydrargyrie sans syphilis coëxistante.
255	Cas présentaient des affections rappelant des formes syphilitiques ou qui étaient simplement en observa- tion dans la division.
<hr/>	
Total 7.796	

Les cas syphilitiques au nombre de 6,961 se subdivisent en :

4,042	Cas de gonorrhée simple, avec inflammation des testi- cules avec bubons, avec condylome, avec exanthème et autres formes consécutives.		
2,084	De chancre non induré		
855	De chancre induré.		
<table> <tr> <td rowspan="2">}</td> <td>Simples, avec bubons, avec condylome, avec exan- thème et d'autres formes consécutives.</td> </tr> </table>		}	Simples, avec bubons, avec condylome, avec exan- thème et d'autres formes consécutives.
}	Simples, avec bubons, avec condylome, avec exan- thème et d'autres formes consécutives.		
	<hr/>		
Total 6,961			

Le résultat général a été le suivant :

7,507	Malades sortent guéris.
276	Restent en traitement.
15	Cas de mort indépendante de la syphilis.
<hr/>	
Total 7,796	

Il y eut 12 avortements et 18 naissances.

Les avortements se présentèrent surtout chez les malades  
ayant la dyscrasie syphilitique ; chose remarquable, aucun

fœtus, aucun enfant ne présentait la moindre trace de symptôme syphilitique.

466 malades se sont représentés à diverses reprises à la suite d'infections récentes ; il n'y avait aucune récurrence proprement dite, ni aucune aggravation des symptômes de l'ancienne affection.

Les recherches chimiques ont porté sur 644 analyses en vue de la recherche du mercure :

623 fois dans l'urine.

10 fois dans la salive.

4 fois dans des liquides séreux.

7 fois dans des organes de cadavres.

Ces recherches se rapportent à 216 malades ; on a prouvé la présence du mercure dans 244 analyses portant sur les produits de 117 malades.

J'ai cru devoir donner cette statistique afin de faire apprécier à la suite de quelles nombreuses observations le médecin viennois pose ses principes qui vont à l'encontre de ce que la plupart des médecins admettent.

Il faut avoir recours à l'ouvrage de M. Hermann si l'on veut pénétrer dans les détails qui ont porté l'auteur à poser en principe que la *syphilis est une maladie locale*, qu'on peut toujours guérir ; que cette maladie peut, il est vrai, être compliquée par d'autres affections et qu'elle se complique incontestablement souvent par l'hydrargyrie, conséquence du traitement de la syphilis primitive par les mercuriaux.

Il s'en suit : que la thérapeutique de la syphilis doit se concentrer sur des moyens locaux et souvent chirurgicaux : qu'il n'y a pas de spécifique anti-syphilitique proprement dit : que tous les remèdes internes ne doivent avoir pour but que de combattre les complications et être des modifi-

cateurs du sang (*blutverbesserung bezweckende*) : que les iodures ne constituent pas des spécifiques anti-syphilitiques et surtout qu'on ne peut leur attribuer aucune vertu curative de la syphilis : que si l'on emploie très-souvent les iodures, c'est parce qu'ils ont une action anti-mercurielle.

L'iode en teinture à l'extérieur, l'iode et les iodures comme fondants, les injections d'iode d'après la méthode de Broca, sont employés dans quelques cas spéciaux seulement. M. Hermann soutient, du reste, que l'iode et les iodures n'agissent que comme les autres résorbants résolutifs.

Il paraît inutile de suivre M. Hermann dans l'exposé des maladies syphilitiques, leur diagnostic, etc. ; mais je crois pouvoir donner la traduction à peu près littérale d'un passage du chapitre où il traite de la syphilis au point de vue de l'hygiène publique.

On le rapprochera de la réserve que je me suis imposée en proposant un mode naturel et logique dans l'administration des composés de mercure, mode dont l'emploi guérit incontestablement la syphilis dans ses formes secondaires et tertiaires et qui ne peut, par cela même, être considéré comme inactif dans la maladie primitive.

M. Hermann dit :

« Tout ce que j'ai dit sur les suites du traitement de la syphilis sans mercure prouve sans contestation deux faits irrécusables :

« 1<sup>o</sup> Toutes les formes de la syphilis peuvent être complètement guéries d'une façon permanente, dans un temps plus court et sans récidives, lorsqu'on ne fait pas usage de mercuriaux, que lorsque ceux-ci sont employés. »

« 2<sup>o</sup> J'ai prouvé par une recherche scientifique exacte,

qu'un grand nombre de malades, entrés dans mon service de syphilitiques à l'hôpital et dont la maladie était attribuée à la syphilis constitutionnelle, luttai<sup>ent</sup> réellement avec l'hydrargyrie chronique. »

« Si ces vérités étaient prouvées, il serait superflu de se demander si l'on doit ou si l'on peut, en principe, traiter la syphilis par les mercuriaux; mais il faudrait considérer comme un devoir scientifique de signaler le mercure comme étant la source d'une foule de maladies des plus graves et l'abandonner de la façon la plus absolue. Toutes les maladies qu'on attribue actuellement à la syphilis constitutionnelle doivent disparaître si l'on écarte la cause qui les fait naître, en un mot, si on bannit le mercure des médications employées contre la syphilis, ou mieux encore, quand il sera exclu de la thérapeutique de toutes les autres maladies; il me semble en résulter qu'on doit admettre scientifiquement que l'abandon du mercure dans la syphilis constitue un facteur qui en amoindrira le contingent pour une large part, et qui lui enlevera, indirectement il est vrai, ce prétendu caractère de malignité et fera, de cette façon, rentrer cette maladie dans la voie de son cours naturel. »

La partie du travail de M. Hermann, qui traite de l'hydrargyrie est particulièrement intéressante au point de vue des maladies métalliques; on me permettra donc de m'y arrêter un instant. Les malades que j'ai traités étaient employés dans les diverses industries qui utilisent les métaux vénéneux; les malades de M. Hermann doivent en général leur affection à des cures par les mercuriaux; mais il arrive à des conclusions importantes à la suite des observations qu'il a faites sur les formes des maladies observées chez les malades qu'il a vu aux mines de mercure d'Idria. En effet, la

comparaison des phénomènes pathologiques observés sur des mineurs en contact avec le mercure, avec ceux qui se présentent dans la syphilis dite constitutionnelle l'amène à signaler et à caractériser l'analogie la plus complète de ces affections; le traitement par les iodures adopté à Idria, le même traitement, suivi de résultats heureux dans la syphilis constitutionnelle, lui font faire un rapprochement inattendu : l'iode de potassium guérit deux maladies que l'on croyait être différentes, mais M. Hermann conclut à leur identité, bien que les formes les plus diverses puissent se présenter : dans les deux cas le principe du mal est le même.

Cette conclusion semble au premier abord très-hasardée, quand on a lu le travail de M. le docteur Roussel sur les affections dues au mercure, chez les ouvriers employés dans les mines de mercure d'Almaden; mais il faut remarquer que la manière de vivre des deux populations, celle d'Almaden et celle d'Idria sont très-différentes.

A Almaden, ville de 15,000 âmes, la population ouvrière employée dans les mines, est nomade en partie, les ouvriers sont débauchés, les *accidents secondaires et tertiaires de la syphilis ne sont pas rares chez ces mineurs*; M. le docteur Roussel convient, du reste, qu'il y a des observations rigoureuses à faire, et que l'attention n'a pas été convenablement fixée sur plusieurs points.

A Idria, ville de 4,500 âmes, les cas de syphilis sont très-rares, il n'y a pas de prostitution, les mineurs mènent une vie calme en famille.

La différence de climat, les circonstances particulières du travail de l'exploitation souterraine doivent être mûrement étudiées avant d'oser prendre une conclusion définitive; les



opinions et les observations de M. Hermann en acquièrent d'autant plus d'intérêt.

On trouve dans le travail du savant médecin viennois décrit en détail les motifs qui lui font dire que le diagnostic de la syphilis constitutionnelle ne repose que sur des hypothèses et qu'il n'est fondé sur aucune base certaine.

L'importance d'un diagnostic positif devient donc un argument qu'on peut considérer comme péremptoire et celui de M. Hermann, repose, dit-il, 1° sur les observations cliniques, 2° sur l'analyse chimique. Celle-ci démontre la présence du mercure dans le sang, dans toutes les sécrétions et les excréments du malade, dans ses organes, dans ses tissus, dans ses os.

« Je crois être logique, dit-il, en nommant hydrargyrie (et non syphilis constitutionnelle) une affection dans laquelle, sous l'influence des iodures, il s'élimine du mercure, dont je détermine la présence par l'analyse chimique et lorsque par l'effet de cette élimination, il y a pour le patient un retour permanent à la santé. »

Ce retour permanent à la santé a été constaté en 1865, sur des malades que j'ai guéris vers 1848. Chez les malades traités à Vienne, à Idria, comme chez les ouvriers que j'ai traités à Bruxelles et à Paris, on constate que la médication par les iodures produit les phénomènes suivants, c'est M. J. Hermann qui le dit :

1° Augmentation de l'appétit ;

2° Réapparition des menstrues, fait que j'ai constaté chez la femme Sweerts, dentellière guérie d'une affection très-grave et chronique due aux composés de plomb ;

3° Réapparition des forces viriles, fait que je signalais dès 1849 dans mon premier mémoire ;

4<sup>o</sup> Régularisation des selles ;

5<sup>o</sup> Disparition des hémorrhoides.

En décrivant mon mode d'administration des iodures je me suis borné à indiquer quelques précautions ; M. Hermann a traité la question des adjuvants au point de vue pratique ; cette partie du travail mérite l'attention des médecins praticiens.

Il constate les bons effets des eaux minérales, des bains, de l'hydrothérapie, etc., il fait voir comment et pourquoi une maladie mercurielle chronique peut être guérie malgré l'administration des mercuriaux.

Il fait voir quand la *syphilisation* n'a plus d'effet et prouve la nécessité du traitement par les iodures.

Quoiqu'il en soit de tous ces phénomènes et du retour permanent à la santé, le savant docteur viennois fait voir, en médecin, bien entendu, que les formes de maladie en tout point semblables à celles de la syphilis constitutionnelle se présentent chez des individus qui n'ont jamais été infectés par la syphilis, mais qui ont été en contact avec du mercure, comme les mineurs d'Idria, les miroitiers, les fabricants de baromètres, les chapeliers, etc. ; il démontre de plus que tous ces ouvriers présentent individuellement et dans leurs descendants des affections en tout semblables à celles qu'on rencontre chez les individus soupçonnés être infectés de syphilis constitutionnelle. Quoiqu'il en soit, l'expérience incontestable, incontestée du reste, consiste dans les deux cas, dans la guérison permanente produite par l'iode de potassium. S'agit-il de la transmission héréditaire, M. Hermann, montre, 1<sup>o</sup> que les enfants de parents guéris d'affections syphilitiques sans l'intervention du mercure sont sains, 2<sup>o</sup> que ceux des individus qui ont été traités par le

mercure ou des individus exposés aux émanations mercurielles, sont souvent scrofuleux.

Ainsi la maladie identique chez les individus entraîne des suites identiques chez les descendants.

M. Lorinser, savant médecin viennois, a posé aussi des principes, mais je serais entraîné trop loin en les exposant dans ce résumé. Je me borne à signaler que ce médecin admet la fixation du mercure dans l'économie et qu'il soutient *qu'aucun médecin n'a le droit de diagnostiquer une syphilis secondaire*, tant que le diagnostic ne sera pas basé sur des expériences physico-chimiques qui permettront de distinguer l'hydrargyrie de la syphilis.

Le travail de M. Lorinser sur la maladie de *Skerlievo* offre un intérêt tout particulier (*Ueber die Skerlievo-krankheit im österreichischen Küstenlande*); en voici les conclusions abrégées : *La plupart des cas doivent être attribués à l'hydrargyrie, etc.... Ce ne sont pas les conditions du sol ou les manières de vivre des habitants des côtes, ce n'est pas la syphilis ou la gale (krätze) qui ont produit la maladie de Skerlievo, mais les médecins eux-mêmes.*

Ces conclusions sont basées sur l'analyse attentive de l'emploi des médications mercurielles usitées dans ces contrées.

Tranchons le mot, c'est l'analyse chimique qui devra éclairer la médecine.

Partant d'observations bien différentes des miennes, les médecins viennois arrivent cependant comme moi à poser des données dont la médecine saura profiter, n'en doutons pas. Je crois devoir faire remarquer très-expressément que mon premier travail était inconnu à M. Hermann, avant ses études à Idria, études qui l'ont amené à l'observation capitale que, lorsque l'on examine les formes des maladies des

ouvriers des mines de mercure d'Idria, on doit admettre de la façon la plus absolue, que ces formes offrent les symptômes qu'on rencontre dans les affections syphilitiques, secondaires et tertiaires.

§ 7. *Un mot sur les applications de la chimie à l'art de guérir.*  
— *Liqueur de Fowler remplacée par l'iodure d'arsenic associé à l'iodure de potassium.* — *Action de ce sel sur les composés d'arsenic fixés dans l'économie.*

J'ai donné ces nombreux détails, et je les signale à dessein pour montrer aux médecins qui ne croient pas encore aux applications sérieuses de la chimie à l'art de guérir, jusqu'où ces applications peuvent aller, quand on poursuit les conséquences des données chimiques que nous avons mises à profit dès 1845, M. Natalis Guillot et moi.

L'avenir nous dira où est la vérité sur les points encore douteux ou controversés aujourd'hui.

Dans ces derniers temps on a étendu l'application de la médication iodurée aux composés arsénicaux et on paraît en avoir obtenu d'excellents résultats; l'arsenic fixé dans l'économie, s'éliminant sous l'influence de l'administration de l'iodure de potassium. Ce fait, aussi remarquable qu'inattendu, vient à l'appui de l'action des sels alcalins sur le foie dans lequel l'arsenic séjourne quelque temps. Je n'ai pas encore eu l'occasion de répéter l'expérience, mais j'avais cru trouver un remède plus énergique que la liqueur de Fowler en administrant l'iodure d'arsenic associé à l'iodure de potassium dans les affections cutanées, ou en associant l'iodure de potassium à la liqueur de Fowler. Cette médication a été essayée avec succès dans un cas très-rebelle.

N'en doutons pas, c'est par l'étude des lois physico-chimiques que le véritable progrès se fera jour en médecine; ce n'est pas en empruntant le langage des poètes, des philosophes ou des prêtres, que l'art de guérir se perfectionnera, c'est en demandant des secours aux sciences exactes qu'il peut prétendre devenir une science ayant des lois, une langue correcte et une logique qui doit tendre à se rapprocher de celle des sciences mathématiques.

Quand je considère l'état des ouvriers soumis aux intoxications saturnines et mercurielles chroniques, je voudrais voir, sinon bannir absolument, au moins restreindre les médications, au moyen des composés métalliques vénéneux, que l'on emploie souvent sans savoir *pourquoi*.

Pour motiver ce vœu, je cite un exemple d'intoxication saturnine provoquée par la médecine mal entendue et me basant sur des faits observés, sur des guérisons nombreuses obtenues chez des malades, sur des points constatés dans les expériences faites sur des chiens; j'ai osé ajouter, tant ma conviction est profonde : *j'aurais guéri cet homme sans aucun doute*, et je l'aurais guéri, sans le faire souffrir, dans un temps moins long que celui que le médecin de l'hôpital y a mis, sans le préserver d'une mort précédée d'atroces douleurs.

§ 8. *Expériences faites en vue de compléter les données à l'appui de la théorie de la médication par l'iodure de potassium.*

Le chapitre III du dernier travail renferme des expériences faites en vue de compléter les données à l'appui de la théorie de la médication par l'iodure de potassium; je signale les difficultés des expériences et ne les présente du

reste comme n'étant que des essais imparfaits se rattachant à un plan d'ensemble; aussi je dois réclamer toute l'indulgence du lecteur pour cette partie de mon travail.

J'étudie d'abord l'intervention du régime et prouve qu'en général le pain de seigle ne constitue pas une nourriture suffisante pour entretenir la vie des chiens. La résistance que quelques animaux offrent à l'action des poisons et particulièrement à celle du sublimé, m'ont amené à faire quelques expériences qui prouvent que ce sel associé à l'iodure de potassium est supporté plus longtemps sans amener la mort des animaux.

J'ai fait voir par des expériences nombreuses qu'on peut être conduit à signaler la présence d'un corps, d'un poison, dans un organe ou dans un viscère qui en était incontestablement dépourvu pendant la vie et qu'il faut se mettre à l'abri de cette cause d'erreur. J'ai cherché à le faire par l'étude des recherches chimiques après avoir introduit diverses substances, mais particulièrement des composés d'arsenic et d'iode, dans l'économie des chiens, préalablement sacrifiés, dont ensuite on analysait les organes.

J'ai prouvé que non seulement on retrouve de l'arsenic dans le foie des animaux empoisonnés *post mortem*, mais que les lésions ou l'aspect des tissus sont tels qu'on reconnaît sans l'aide de l'analyse chimique un chien empoisonné après la mort par les composés arsenicaux.

Un nouveau caractère anatomique de l'empoisonnement arsenical se reproduit toujours quelle que soit la nature du composé arsenical, quelle que soit la voie par laquelle il a pénétré dans l'organisme; il ne m'a jamais fait défaut, et consiste dans la décoloration de la membrane de l'estomac vers le pylore.

Ces expériences m'ont engagé à décrire celles que j'avais faites par des empoisonnements au moyen de l'iodate de potassium, la nicotine, l'acide prussique, l'acide oxalique, le phosphore et les composés de zinc, de plomb, de mercure et de cuivre.

En vue de me rendre compte de la distribution des poisons et en général des matières médicamenteuses introduites dans l'économie, j'ai cherché à déterminer, par l'analyse, les points de l'économie où les poisons se localisent et les voies par lesquelles ils s'éliminent.

On constate, par exemple, qu'on trouve les iodures dans l'urine et à l'œil, rarement et en très-faible quantité dans la bile et les fèces; l'arsenic se retrouve dans les fèces et dans l'urine, jamais à l'œil; jamais ou rarement et en très-faible quantité dans la bile; on n'en retrouve pas sensiblement dans le lait d'animaux malades, tandis qu'on y découvre facilement l'iode.

On constate le passage du cuivre dans la bile mais on n'y rencontre pas d'arsenic, même lorsque l'animal a été empoisonné par l'arsénite de cuivre; il est facile de constater la présence de l'iode à l'œil des animaux empoisonnés par l'iodure d'arsenic, mais l'arsenic fait défaut dans cet organe.

La séparation dans l'organisme entre les éléments électro-positifs et les éléments électro-négatifs des combinaisons reste un fait acquis dans les cas cités.

L'expérience prouve que l'iode et l'arsenic passent de l'estomac dans le canal intestinal et d'une partie quelconque du canal intestinal à l'estomac, malgré les solutions de continuité, obtenues par des sections et des ligatures pratiquées sur des portions du tube digestif.

A l'appui de l'administration de l'iodure de fer au lieu

d'iodure de potassium, j'ai fait voir que l'iodure de fer, quelle que soit la voie par laquelle il pénètre dans l'économie, se partage de telle sorte que le fer, élément électro-positif de la combinaison, se concentre vers le canal intestinal, et que l'iode, élément électro-négatif, passe par les urines.

J'ai consacré un paragraphe entier du mémoire à l'étude de l'action de l'iodure de potassium sur le foie, la rate et la bile.

Je signale des cas dans lesquels on retrouve sans aucun doute de l'iode dans toute la longueur du canal intestinal et dans la bile. Dans ces expériences, j'ai été jusqu'à donner des doses d'iodure de potassium ne s'élevant pas à moins d'un deux centième du poids total de l'animal, sans le faire périr; j'ai vu des chiens supporter des doses de  $1/250^e$  de leur poids d'iodure de potassium, administrées dans l'espace de quatre à six heures; ces doses correspondent à 240 ou 330 grammes pour l'homme du poids moyen de 60 kilog. Je me demande si l'homme résisterait à une administration pareille?

Quoi qu'il en soit, j'ai observé plusieurs fois que la bile s'épanche dans le canal intestinal ou disparaît sous l'influence de l'iodure de potassium; mais il me paraît incontestable que ce sel a une action toute particulière sur la rate; comme le foie, la rate et la bile, jouent un rôle encore obscur dans plusieurs affections, j'ai commencé l'étude de l'action des sels alcalins introduits dans l'économie; les chiffres de mon mémoire prouvent que le rapport du poids de la rate au poids total de l'animal diminue sous l'influence de l'iodure de potassium et j'ai été conduit à proposer l'association de ce sel au sulfate de quinine dans les fièvres; je suis porté à croire qu'il doit jouer un rôle dans toutes les affections dans les-



quelles le foie, la rate et la bile sont engagés, les fièvres d'accès, les fièvres jaunes, le vomito-negro et le choléra ; et que l'iodure de potassium à *très-haute dose* pourrait être utile dans ces cas.

Comme succédané à l'iodure de potassium dans ces mêmes cas, j'ai proposé le sel marin ; en effet, la rate diminue de poids sous l'influence de ce sel ; poussant l'expérience à outrance, je suis arrivé à la conséquence, que *le sel marin administré en excès pendant quelque temps paraît être un poison.*

---

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

chargée d'apprécier le travail de M. le Professeur **MELSENS**

RELATIF

## A L'EMPLOI DE L'IODURE DE POTASSIUM

POUR COMBATTRE

LES AFFECTIONS SATURNINES

MERCURIELLES ET LES ACCIDENTS CONSÉCUTIFS DE LA SYPHILIS

**M. HAIRION**, rapporteur.

---

Messieurs,

M. Melsens a adressé à l'Académie un travail imprimé ayant pour titre : *Mémoire sur l'emploi de l'iodure de potassium pour combattre les affections saturnines, mercurielles et les accidents consécutifs de la syphilis.*

Le Bureau appréciant toute la valeur de ce travail, pria l'auteur de lui en présenter un résumé qui put être inséré dans le *Bulletin* de la Compagnie. C'est ce résumé que mon honorable collègue Thiry et moi avons été chargés d'examiner.

L'ouvrage de M. Melsens comprend trois parties distinctes : la première, la plus importante, est relative au traitement des intoxications saturnines et mercurielles chroniques par l'iodure de potassium. Cette première partie pourrait se résumer dans cette loi générale : *La médication par l'iodure de potassium repose sur la propriété que ce corps possède de rendre solubles les composés métalliques que l'économie peut garder et d'en faciliter l'élimination par les urines à l'état d'iodures doubles.* Cette proposition, appuyée de faits nom-

breux et d'expériences rigoureusement établies qui font le plus grand honneur à l'auteur, ne laisse pas, quant au fait clinique qu'elle renferme, le moindre doute dans l'esprit du lecteur.

La seconde partie est affectée à la relation des expériences faites en Autriche sur l'emploi de l'iodure de potassium dans les affections saturnines et mercurielles, expériences qui confirment de tous points celles de l'auteur.

A l'occasion de la question du mode d'action de l'iodure de potassium dans la guérison des accidents consécutifs de la syphilis, M. Melsens fait connaître les conclusions suivantes d'un travail du docteur Jos. Hermann, de Vienne :

1° Le mercure n'est pas et n'a jamais été un médicament contre la syphilis ;

2° Il n'y a pas de syphilis constitutionnelle ;

3° Toutes les formes de maladies que l'on comprend sous la dénomination de syphilis constitutionnelle sont des actions du mercure.

Ces conclusions sont déduites d'expériences faites à l'hôpital de Wieden, à Vienne, sous le contrôle de six docteurs et avec l'aide d'un professeur de chimie, et d'observations cliniques au nombre de plus de six mille.

Ces données, Messieurs, sont si opposées à ce que j'ai observé dans ma carrière déjà bien longue dans les hôpitaux militaires, si contradictoires aux opinions qui ont généralement cours dans la science, que je ne pourrais, garder le silence sans m'exposer à le voir interpréter en faveur d'une théorie que je ne partage pas et qu'il serait dangereux de voir se propager.

Je ferai d'abord remarquer que M. le docteur Hermann a confondu, dans la statistique qui sert de base à son travail,

des maladies essentiellement distinctes, et que sous la dénomination de syphilis primitive, il comprend la gonorrhée, le chancre simple et le chancre infectant. Or, personne aujourd'hui ne considère la gonorrhée comme étant de nature syphilitique, et quelle que soit l'opinion que l'on ait sur l'origine du chancre simple ou non induré, il est pour tous les syphiliographes, à peu d'exceptions près, tant qu'il conserve son caractère du chancre mou, une maladie locale ne réclamant, pas plus que la gonorrhée, le traitement antisyphilitique. Il en résulte que sur le chiffre de 6,961 malades traités et considérés par M. Hermann comme syphilitiques, 6,126, affectés de gonorrhée et de chancre mou, n'avaient pas la syphilis.

M. Hermann prétend *qu'il n'y a pas de syphilis constitutionnelle et que toutes les formes de maladies considérées comme telles sont des actions du mercure.* — Sans admettre avec certains auteurs que la syphilis constitutionnelle est aussi vieille que le monde, et me rangeant à l'opinion de ceux qui en font remonter l'apparition en Europe à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, je trouve, en compulsant les écrits de cette époque, que les médecins contemporains, qui nous ont laissé des tableaux si saisissants de la syphilis constitutionnelle, n'employaient pas le mercure, lequel ne fut introduit dans la pratique que plus de 20 ans plus tard, vers 1514. D'autre part, j'ai eu l'occasion d'observer un certain nombre de cas de maladies mercurielles, sans mélange de syphilis; j'ai lu ce qui a été écrit à ce sujet, et tout récemment encore le beau travail de M. le docteur Roussel sur les maladies mercurielles des mineurs d'Almaden, et je m'étonne vraiment, qu'on ait pu confondre ces maladies avec la syphilis constitutionnelle. Quels sont, en effet, les symptômes les plus saillants de ces deux états morbides? D'une part, c'est le tremblement si caractéristique des

membres et une stomatite qui se termine par la chute des dents si on n'en arrête les progrès ; de l'autre, ce sont des éruptions à la peau à forme particulière, des altérations de la muqueuse buccale qui n'ont rien de commun avec la stomatite mercurielle, l'inflammation de l'iris, de la tunique albuginée, les gommès, les altérations pathologiques spéciales du foie, des poumons, etc.

La confusion de deux maladies si distinctes ne se comprendrait pas, si on ne savait que ces deux états peuvent coexister et donner lieu à des manifestations morbides qui tiennent de l'une et de l'autre origines.

*Le mercure*, dit M. Hermann, *n'est pas et n'a jamais été un médicament contre la syphilis*. Cette maladie, dès son apparition en Europe, fit des progrès si rapides, qu'elle ne tarda pas à se montrer dans toutes les classes de la population avec des caractères d'autant plus alarmants que toutes les méthodes de traitement se montraient complètement insuffisantes, et que le public, dit Rollet d'après un passage tiré de Fallope, témoin et victime de l'impuissance des médecins, allait envers eux jusqu'au mépris. Cette situation allait s'aggravant jusqu'à ce que le mercure, introduit dans la pratique, vint changer la face des choses. Sous son influence les malades guérèrent et la syphilis perdit de sa gravité ; mais bientôt l'abus qu'on en fit, et son application à toutes les maladies vénériennes, à l'époque où ces maladies furent confondues et considérées comme syphilitiques, le firent tomber en discrédit. On sait aujourd'hui que pour guérir, le mercure ne doit produire aucun des accidents qu'on cherchait autrefois à déterminer, et qu'on ne doit y avoir recours que dans les maladies syphilitiques. Ainsi employé, il n'a aucun des dangers qu'on lui a attribués. C'est à lui, comme on vient de le voir, que les mé-

decins ont dû leurs premiers succès contre le fléau du xv<sup>e</sup> siècle, et c'est encore de nos jours, de l'avis de la plupart des syphiliographes modernes, l'agent qui guérit le mieux et le plus sûrement la syphilis dans ses premières manifestations. Je n'en crois pas moins, Messieurs, que la syphilis peut très-bien guérir dans certains cas sans mercure, et j'applaudis aux efforts qui sont tentés depuis quelque temps pour discerner les cas de cette maladie pouvant ainsi guérir de ceux qui réclament impérieusement les mercuriaux.

Je me résume, en opposant aux propositions de M. le docteur Hermann, les propositions contradictoires suivantes, basées sur une expérience de plus de trente années acquise dans la direction d'un service de maladies vénériennes, et dans une étude suivie et sans prévention de ces maladies :

1<sup>o</sup> Les symptômes de l'empoisonnement mercuriel diffèrent essentiellement de ceux qui appartiennent à la syphilis constitutionnelle ;

2<sup>o</sup> Il n'est pas rare de rencontrer la syphilis constitutionnelle chez des individus qui n'ont ni pris un atome de mercure, ni été exposés à son action d'une manière quelconque ;

3<sup>o</sup> Le mercure employé avec discernement n'a aucun des inconvénients graves qu'on lui a attribués ;

4<sup>o</sup> Ce médicament a toujours été et est encore aujourd'hui le remède le plus efficace contre les premières manifestations de la syphilis générale ;

5<sup>o</sup> Jamais on n'a vu la syphilis seule engendrer la salivation et le tremblement que produit l'empoisonnement par le mercure, et jamais non plus le mercure, chez un individu vierge de syphilis, n'a produit l'ensemble des symptômes si caractéristiques de la syphilis.

Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir combattu si longue-

ment les opinions de M. le docteur Hermann sur la syphilis, la crainte de voir se propager une théorie si dangereuse, si on ne la réfutait, sera mon excuse.

Je reprends maintenant l'analyse de l'ouvrage de M. Melsens.

Dans la troisième partie de son mémoire, l'auteur se livre à des expériences faites en vue de compléter les données à l'appui de la médication par l'iodure de potassium. D'autres expériences plus ou moins étrangères à ce sujet, relatées dans ce chapitre, le conduisent à des résultats scientifiques et pratiques de la plus haute importance; il me suffira de vous signaler, pour en comprendre toute la portée, quelques-uns de ces résultats. M. Melsens ayant étudié les phénomènes d'imbibition ou d'endosmose après la mort, est arrivé à des conséquences de la plus haute importance en médecine légale; par exemple, de l'acide arsénieux est introduit dans l'estomac d'un chien vigoureux cinquante minutes après sa mort, et le lendemain à l'autopsie, on retrouve de l'arsenic dans les reins, la rate, la bile, les poumons, les intestins, etc. Sur un autre chien, une solution renfermant sept grammes d'iodure de potassium est injectée dans l'estomac un quart d'heure après la mort, et à l'autopsie, faite vingt et une heures après, on constate la présence de composés d'iode dans la sérosité abdominale, dans le foie, la rate, les poumons, le cœur, etc., etc.

M. Melsens fait connaître ensuite un caractère anatomique spécial propre à l'empoisonnement arsénical, la décoloration de la membrane de l'estomac vers le pylore; ce caractère se reproduirait toujours, quelles que soient et la nature du composé arsénical employé et la voie par laquelle il a pénétré dans l'organisme.

Enfin, les recherches auxquelles il s'est livré en vue de se rendre compte de la distribution des poisons, et en général des matières médicamenteuses introduites dans l'économie, sont également pleines d'intérêt et d'applications pratiques.

Nous n'avons pu vous donner dans cet examen, Messieurs, qu'une faible idée de l'importance du travail de M. Melsens ; il est de ceux qu'il faut lire, étudier, méditer pour en saisir toute la valeur. Mais vous le savez, la lecture d'un travail aussi étendu et aussi compacte, sur un sujet spécial, n'est guère à la portée des médecins praticiens ; aussi votre Bureau a-t-il fait chose fort utile, en priant l'auteur de vous en remettre un extrait qui pût être inséré dans le *Bulletin* de la Compagnie. Nous eussions même désiré que cet extrait, écrit *currente calamo*, eût été plus concis encore ; car nous y avons constaté quelques longueurs que nous désirerions voir disparaître.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. Melsens est une œuvre éminemment scientifique et d'une haute utilité pratique. En faisant connaître l'action de l'iodure de potassium sur les composés de mercure et de plomb fixés dans les tissus de l'économie, M. Melsens a ouvert une voie nouvelle et féconde à la thérapeutique des intoxications métalliques chroniques.

Vos Commissaires, Messieurs, tout en exprimant le désir que l'auteur revoie quelques parties de l'extrait qu'il vous a adressé, ont l'honneur de vous proposer d'insérer son travail dans le *Bulletin* de vos séances et de lui adresser des remerciements.

— Ces conclusions sont adoptées.

---



Enfin, les recherches auxquelles j'ai été livré, en vue de sa-  
 voir ce que de la distillation des poisons, et en général  
 des matières médicamenteuses, introduites dans l'économie,  
 ont entraîné, j'ai pu constater qu'il y a eu des applications pratiques.  
 Vous n'avez pu vous donner dans ces essais, Messieurs,  
 que une faible idée de l'importance de l'étude de M. Meissner ;  
 il est de ceux qui font voir, et d'instinct, manifeste pour en faire  
 toute la vérité, mais vous le savez, la lecture du travail que j'ai  
 fait de ce travail, sur un sujet spécial, n'est pas un  
 simple des indications pratiques : vous savez d'instinct et d'instinct  
 que c'est un acte, en vérité, l'analyse de votre travail, et  
 surtout de son rôle dans la science de la Chimie.  
 Vous en savez même mieux que cet extrait, et cet extrait  
 comme, est le plus complet encore ; car nous y avons constaté  
 quelques-uns de nos descriptions, tout à fait  
 — Que cet en fait, le travail de M. Meissner est une œuvre  
 d'importance scientifique et d'une haute valeur pratique. La  
 lecture de ce travail, l'étude de l'œuvre de Meissner, sur les  
 poisons et sur ceux et de plus, dans les livres de  
 Meissner, M. Meissner a ouvert une voie nouvelle et féconde.  
 La lecture de ses indications pratiques, et de ses  
 — Vous connaissez, Messieurs, tout en exprimant la vérité  
 que l'auteur a pu donner, par ce travail, de l'état de la science  
 et de l'œuvre de Meissner, de vous proposer d'insérer son tra-  
 vail dans le Bulletin de vos séances et de lui adresser des  
 remerciements.

— Ces conclusions sont adoptées.



Date	Description	No.	Value	Total	Remarks
1890	Jan 1	1	100.00	100.00	Balance forward
1890	Jan 15	2	50.00	150.00	Received from A. B.
1890	Jan 30	3	25.00	175.00	Received from C. D.
1890	Feb 15	4	75.00	250.00	Received from E. F.
1890	Feb 28	5	100.00	350.00	Received from G. H.
1890	Mar 15	6	150.00	500.00	Received from I. J.
1890	Mar 31	7	200.00	700.00	Received from K. L.
1890	Apr 15	8	250.00	950.00	Received from M. N.
1890	Apr 30	9	300.00	1250.00	Received from O. P.
1890	May 15	10	350.00	1600.00	Received from Q. R.
1890	May 31	11	400.00	2000.00	Received from S. T.
1890	Jun 15	12	450.00	2450.00	Received from U. V.
1890	Jun 30	13	500.00	2950.00	Received from W. X.
1890	Jul 15	14	550.00	3500.00	Received from Y. Z.
1890	Jul 31	15	600.00	4100.00	Received from A. B.
1890	Aug 15	16	650.00	4750.00	Received from C. D.
1890	Aug 31	17	700.00	5450.00	Received from E. F.
1890	Sep 15	18	750.00	6200.00	Received from G. H.
1890	Sep 30	19	800.00	7000.00	Received from I. J.
1890	Oct 15	20	850.00	7850.00	Received from K. L.
1890	Oct 31	21	900.00	8750.00	Received from M. N.
1890	Nov 15	22	950.00	9700.00	Received from O. P.
1890	Nov 30	23	1000.00	10700.00	Received from Q. R.
1890	Dec 15	24	1050.00	11750.00	Received from S. T.
1890	Dec 31	25	1100.00	12850.00	Received from U. V.